Grand-Saconnex

informations

GSI n° 17 - février 2011 - parution mensuelle

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale
Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 93 21

Fondation des services d'aide et de soins à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

Paroisse protestante Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165 Tél. 022 798 80 86

sommaire

adresses utiles	2
actualités communales	3 - 6
notre planète	7 - 8
personnel communal	8
la mémoire	9
avis divers	10 - 11
agenda	12

Photo de couverture : chemin Jaques-Attenville

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination et mise en page : Bérengère Delfolie
Photo de couverture : David Fraternali
Crédits photos : Bérengère Delfolie, Laurent Guiraud, C. Béchir, Caddie Service, la Mémoire du Grand-Saconnex, Vincent Fesselet
Impression : imprimerie genevoise
5'300 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 1er mars 2011

Concours photo : l'hiver au Grand-Saconnex

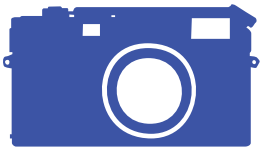

L'heureux gagnant du concours photo « l'hiver au Grand-Saconnex » est M. David Fraternali qui a remporté le premier prix. Vous pouvez admirer sa magnifique photo en page de couverture du GSI. En page 11, vous pourrez voir les photos des 7 lauréats qui ont également reçu un prix pour la qualité de leur prise de vue.

La patinoire, encore un mois !

Plus qu'un mois pour profiter de la patinoire, venez nombreux, elle sera ouverte jusqu'au 27 février 2011.

Alors n'oubliez pas vos gants, habillez-vous chaudement et rendez-vous à la campagne du Château.

La Buvette vous propose de venir manger au bord de la glace la fondue nature ou aux bolets, une assiette de viande séchée ou encore un sandwich, un ramequin ou une portion de frites. Et pour le dessert, vous aurez le choix entre plusieurs douceurs.

Horaires de la patinoire

- le mardi et le jeudi de 14 h à 19 h
- le mercredi de 11 h à 19 h
- le vendredi de 14 h à 21 h
- le samedi de 11 h à 21 h
- le dimanche de 11 h à 18 h

Entrée gratuite - Buvette et petite restauration
Patins à disposition, moyennant une location de CHF 2.- la paire ou un forfait de CHF 20.- pour 12 locations.

Les enfants âgés de moins de 8 ans doivent être accompagnés par un adulte.
Le port des gants est obligatoire et le port du casque est recommandé.

Les mardis et vendredis, de 14 h à 16 h, la patinoire est ouverte prioritairement aux écoles du Grand-Saconnex (2 classes maximum). Réservation auprès du service technique communal*.

* Réservations écoles :
Mme Gerosa, tél. 022 920 99 61, le matin

Noël des aînés

Comme chaque année, les aînés de la commune ont été conviés à fêter Noël à Palexpo.

440 personnes ont répondu à notre invitation pour venir partager un moment, tous ensemble. De 15 h à 17 h 45, des animations se sont succédées, la chorale des enfants de l'école Place, 152 enfants sur la scène, la troupe de cirque Ganesha, qui nous a fait profiter de ses acrobaties, jonglages et équilibrisme sur fil, une allocution de Mme Catherine Jeandet, Présidente du Conseil municipal, de Mme Elizabeth Böhler et de M. Jean-Marc Comte, Conseillers administratifs et pour finir, une démonstration de rock acrobatique par le BC Swing.

Les aînés ont ensuite dégusté un repas de fête avant de recevoir leur cadeau et de rentrer à la maison, la tête remplie de jolis souvenirs.

Un ancien Saconnésien récompensé

Après ses compatriotes Jacques Chessex et Georges Borgeaud, c'est au tour de Jean-Michel Olivier de remporter le Prix Interallié avec un roman incisif et acide qui dépeint les tribulations de Moussa, petit Africain adopté, dans le monde occidental d'aujourd'hui.

Né à Nyon en 1952, Jean-Michel Olivier grandit à Genève où il partage son enfance entre le quartier de Saint-Jean et le Grand-Saconnex. Après des études de Lettres couronnées de succès grâce à l'obtention du Prix Hentsch, Jean-Michel Olivier publie une vingtaine d'ouvrages composés d'écrits critiques traitant de sujets comme la photographie et l'art contemporain, ainsi qu'une sélection de romans tout en menant de front sa carrière journalistique avec notamment son activité de critique d'art pour la Tribune de Genève. Aujourd'hui enseignant, Jean-Michel Olivier revient sur la distinction qu'il a reçue le 16 novembre dernier.

Voyez-vous l'obtention du Prix Interallié, qui appartient tout de même à une certaine élite parisienne, comme une conquête supplémentaire par rapport à vos autres distinctions suisses?

Oui, tout à fait, j'ai obtenu tous les prix littéraires suisses possibles et je jouis dans ce pays d'une reconnaissance très satisfaisante. A un niveau international, le Prix Interallié représente un important coup de projecteur sur mon travail et me permet de mettre en avant la littérature romande au-delà de nos frontières.

Votre roman prend place dans plusieurs villes réparties sur tous les continents. Pourquoi un final sur le sol genevois ?

Genève est la ville que je connais le mieux, c'est un choix qui s'est fait tout naturellement d'inscrire le voyage de mon personnage dans la ville que je pouvais le mieux décrire, un lieu important qui lui permettra de découvrir son destin.

N'avez-vous pas été tenté par un crochet par le Grand-Saconnex?

Il était plus logique pour un Africain sans repères, ni contacts, ni logement, de se retrouver dans un quartier comme celui de la Gare ou des Pâquis. Mais qui sait, pour un prochain roman.

L'amour nègre, Editions de Fallois / L'Âge d'Homme.

Océane Diambwana

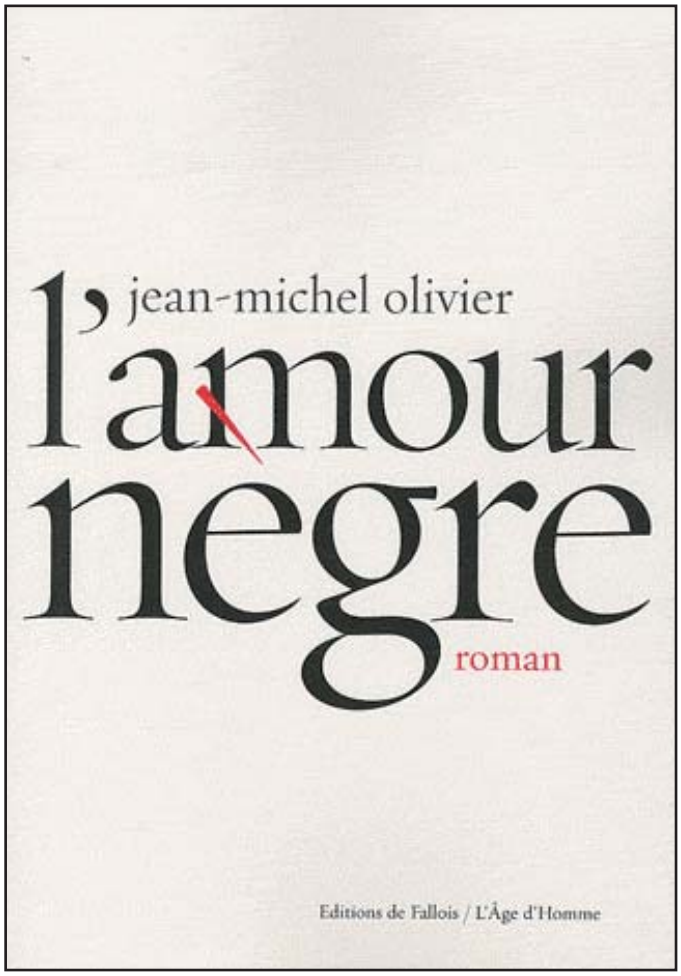

La biodiversité à l'aéroport

La biodiversité à l'aéroport, thème du nouveau numéro de GVAEnvironnement.

Le 5e numéro de GVAEnvironnement, le bulletin d'information environnementale pour les riverains de l'Aéroport International de Genève, est maintenant disponible. Ce dernier numéro traite du thème de la gestion des milieux naturels et de la biodiversité à l'aéroport de Genève.

Ce bulletin est distribué aux autorités, mairies, associations et sociétés concernées, ainsi qu'aux abonnés.

Si vous êtes intéressés à le recevoir gratuitement par courrier électronique ou postal, abonnez-vous sur le site internet : www.gva.ch (rubrique environnement) ou envoyez un courriel à environnement@gva.ch.

Vous pouvez également écrire à Aéroport International de Genève, Division environnement et affaires juridiques, CP 100, 1215 Genève 15.

Ensemble vocal Volubilis

Vendredi 4 février 2011 à 20 h à la Ferme Sarasin, salle des expositions, vous aurez l'occasion d'écouter l'ensemble vocal féminin Volubilis. Créé en 1997 par Agnès Schnyder, Volubilis est composé de 14 chanteuses confirmées possédant une grande expérience de choristes acquise dans les chœurs renommés de la région (La Sestina, le Motet de Genève, Otto Voci, l'ensemble vocal de Lausanne).

Certaines sont des musiciennes professionnelles, d'autres des amatrices de haut niveau. Elles sont toutes originaires du bassin lémanique et se retrouvent pour travailler de manière concentrée et précise.

Le répertoire de Volubilis s'étend de la période baroque à nos jours. L'ensemble propose des œuvres originales pour chœurs de femmes, des adaptations de pièces pour voix mixtes ou des créations. Les divers programmes comprennent des musiques sacrées et profanes, a cappella ou accompagnées, dans des langues allant du latin au tchèque, en passant par l'anglais, l'allemand et le français.

Cet ensemble a déjà donné de nombreux concerts en Suisse et en France voisine. Sa réputation tient non seulement à sa qualité musicale, mais aussi à sa souplesse et à l'homogénéité des voix de l'ensemble.

Ville du Grand-Saconnex

Route de Colovrex 18
Case postale • 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00
www.grand-saconnex.ch

Concert
Ensemble vocal VOLUBILIS

Vendredi 4 février 2011 à 20 h
Ferme Sarasin - salle des expositions

Quelle politique familiale pour le Grand-Saconnex ?

La famille est l'unité de base de toute société ; elle est le lieu de transmission de savoirs et de valeurs ; elle est le berceau des premiers apprentissages et des premiers partages ; elle est au cœur de notre fonctionnement social et culturel. Quel que soit notre âge, notre famille est notre premier repère.

La famille apporte donc des prestations sociales essentielles que la communauté se doit de reconnaître. Si le bien-être d'une famille relève essentiellement des responsabilités individuelles, la collectivité doit créer un cadre propice à son épanouissement.

Fort de ce constat et conscient des assauts que subit aujourd'hui la cellule familiale, le Conseil administratif a voulu définir sa politique en matière de soutien aux familles afin de donner un cadre à ses actions et préparer la création d'une **Maison de la Famille**, lieu d'animation, d'entraide, de conseils et d'échanges intergénérationnels, au Grand-Saconnex.

But de la politique familiale

- créer un cadre de vie favorable à l'épanouissement des familles et à l'intégration de ses membres dans la société.

Valeurs fondamentales

- la famille est l'unité de base de la société ;
- la famille est le lieu de premier apprentissage et de socialisation des individus ;
- les parents (ou un adulte désigné comme tel) sont responsables de leur enfant et ils exercent un rôle essentiel dans son développement et son bien-être.

Constats

- les structures familiales sont multiples et évolutives ;
- la famille peut être constituée de plusieurs générations ;
- l'évolution de la société ainsi que l'engagement des deux parents dans le monde du travail rémunéré nécessitent une adaptation des structures ;
- les conditions de vie peuvent constituer un obstacle au développement des familles et à leur participation à la société ;
- les habitants du Grand-Saconnex sont d'origines et de cultures très diverses.

Limites de la politique familiale communale

- géographiques : la population saconnésienne vit sur un territoire de moins de 2 km2. Les programmes de soutien et d'animation doivent être adaptées à cette proximité ;
- politiques : les compétences communales sont limitées par la loi. Le cadre défini par celle-ci doit être respecté ;
- financières : les revenus de la commune ne sont pas réguliers. Avant toute création de programme ou de structure, sa pérennité financière devra être assurée.

Principes

- la commune et ses partenaires* proposent des infrastructures, programmes et services permettant de répondre aux besoins des familles. Le soutien, l'animation ainsi que l'accès à l'information sont les principaux champs d'intervention ;
- la commune agit en tant que meneur mais aussi comme facilitateur. Elle travaille en concertation avec ses partenaires et en collaboration avec les familles ;
- la commune encourage les initiatives privées et la responsabilité individuelle.

La mise en place de cette politique qui se veut modulable et évolutive, se fera d'entente avec le Conseil municipal et en lien avec les familles.

« Le concept de famille convient pour désigner l'ensemble des formes de vie constituées par l'organisation des liens en principe durables entre parents et enfants à travers les générations ainsi qu'au sein du couple, et qui sont reconnues en tant que telles par la société ».
Commission Fédérale de Coordination pour les questions familiales (2004)

** partenaires : les fondations communales, les écoles, la FASe, le GIAP, l'EPIC, la FSASD, le CAS, les sociétés communales, les communes voisines, etc.*

Cité de l'énergie et Agenda 21

Dans le cadre du plan d'actions établi après l'obtention du label « Cité de l'énergie » en juin 2008, la commune a mené plusieurs démarches dans différents domaines. La plupart de ces actions rejoignent également différentes mesures préconisées dans notre Agenda 21 communal.

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

Chapitre 1 : Développement territorial

- Un plan quadriennal d'assainissement de l'éclairage public a été établi. Les mesures d'assainissement s'étaleront sur 4 ans de 2009 à 2012.
- Une fiche comprenant les « recommandations de la commune » est distribuée aux architectes, aux mandataires de la commune et aux bureaux qui déposent des requêtes en autorisations de construire sur le territoire communal. Les recommandations traitent des éléments déterminant dans le domaine de la construction, des subventions cantonales et autres, des aménagements extérieurs et de la gestion des déchets.
- La commune a adhéré aux directives Standard 2008, concernant la rénovation et la construction des bâtiments. Des critères doivent être respectés dans les domaines suivants : la qualité de l'enveloppe des bâtiments nouveaux ou existants, l'utilisation efficace de l'électricité, l'utilisation d'énergies renouvelables, la santé et la construction durable, la durabilité des études et des concours d'architecture et l'exploitation. www.citedelenergie.ch/standard_batiment_2008.php

Chapitre 2 : Installations et bâtiments communaux

- La commune contrôle et analyse annuellement la consommation de tous ses bâtiments et de ses véhicules.
- Suite à cette analyse, les 8 bâtiments principaux ont reçu les affiches « Display », soit la Mairie et la salle communale des Délices, la Ferme Sarasin, le centre sportif du Blanché, l'école Place, l'école La Tour, l'école Village et le groupe scolaire du Pommier. www.display-campaign.org

Chapitre 3 : Approvisionnement et dépollution

- Lors de la fête de l'eau, en septembre 2010, des conseils ont été donnés concernant l'eau, son utilisation, son cycle, son traitement, etc.

Chapitre 4 : Mobilité

- La commune a établi un plan de mobilité afin d'analyser les déplacements des collaborateurs et réduire les déplacements en véhicules motorisés. La commune a également fait l'acquisition de 8 vélos électriques.
- Une étude a été menée sur toute la commune concernant les déplacements à vélo. Un crédit a été voté afin d'apporter des améliorations dans le réseau cycliste. Les mesures ont été mises en place dès l'été 2010.

Chapitre 5 : Organisation interne

- Afin d'avoir un contrôle sur les achats effectués sur la commune, le Conseil administratif a décidé en octobre 2010 d'adopter les directives établies dans le guide des achats professionnels de l'Etat de Genève. www.achats-responsables.ch

Chapitre 6 : Communication et coopération

- Il s'agit d'une part, d'un encouragement financier pour les propriétaires fonciers. La commune a participé aux frais d'audit du bureau de conseils Ecobuilding afin d'inciter les propriétaires à rénover leur bâtiment.
- D'autre part, d'un encouragement financier pour les cyclistes saconnésiens. La commune a participé à l'achat de vélos, de vélos électriques et de kits d'assistance électrique. www.grand-saconnex.ch/agenda21

Si tous les points du plan d'actions sont réalisés avant l'audit de fin 2011, la commune n'arrivera toujours pas au label Gold, car elle ne totalisera que 71 % des points alors que 75 % sont requis. La commune devra donc mettre en route d'autres actions si elle veut un jour atteindre cette consécration… dorée.

notre planète

Caddie service

Caddie Service est une association à but non lucratif fondée en mai 2007 grâce à un partenariat public et privé entre les communes, les commerçants et les institutions sociales du canton de Genève.

Caddie Service propose un service de livraison à domicile ou au bureau, en vélo électrique avec des remorques pour les achats effectués dans les petits et les grands commerces des zones desservies selon les conditions de ventes générales (40 kg par remorque et 4 cabas maximum).

Caddie Service affirme l'engagement des acteurs pour le développement durable, pour une meilleure qualité de vie dans les quartiers, pour favoriser le lien social et économique de proximité.

Désormais ce service est disponible depuis Ikea Vernier et les habitants du Grand-Saconnex peuvent désormais se faire livrer leur sac bleu d'un maximum de 20 kg, pour la modique somme de CHF 5.-. La livraison sera par ailleurs gratuite dès le 1er janvier 2011 pour tous les détenteurs d'un abonnement annuel nominatif Unireso.

Caddie Service est présent dans les centres commerciaux suivants :

Centre commercial de Carouge
Centre commercial La Praille
Coop Onex
Ikea
Meyrincentre
Manor

Plus d'information sur www.caddie-service.ch

personnel communal

Engagement

Le 1er février 2011, Monsieur Michaël FISCHER rejoindra le service des parcs en qualité d'horticulteur-paysagiste à 100 %.

Le Conseil administratif lui souhaite d'ores et déjà la bienvenue au sein du personnel de la ville du Grand-Saconnex.

Gabriel de Saconay

Dans l'église Saint- Hippolyte se trouvent deux pierres tombales : celle des chevaliers Pierre de Saconay et de son fils Guillaume et celle de Jacques de Saconay, décédé en 1480, chanoine de Lyon. Un chanoine est un dignitaire ecclésiastique membre du chapitre d'une cathédrale, chapitre qui sert à conseiller l'évêque. Il y a eu treize membres de la famille de Saconay qui ont été élevés à la dignité de chanoine comte à l'église Saint-Jean de Lyon, preuve de l'importance de cette famille noble du Pays de Gex.

Pierre tombale de No. Jacques de Saconay, chanoine de Lyon, 1460/1480

Photo R. d'Ivernois

Parmi ces chanoines, Gabriel de Saconay fut le plus célèbre, car le plus actif et le plus remuant. Il était le fils de Guichard de Saconay et vécut de 1527 à 1580, c'est-à-dire en peine période troublée de la Réforme. Il écrivit plusieurs livres, tous très polémiques, pour défendre les dogmes de l'église catholique. Il avait été témoin du sac de Lyon par François de Beaumont, baron des Adrets, et il avait vu le prédicant Ruffy entrer dans son église et abattre le crucifix avec son épée à deux mains, sacrilège qu'il décrit en 1569 dans son ouvrage « Discours des premiers troubles advenus à Lyon ». Déjà, en 1568, il conseillait au roi Charles IX d'éradiquer les huguenots (protestants) qu'il compare à des singes, les « lunatiques babouins » dont les prédicateurs ont « la couleur si basanée… ».

En 1572, année de la Saint Barthélémy, il écrivait que lesdits huguenots étaient guidés par Satan, rien de moins… Il faut toutefois préciser à ce moment, pour expliquer ses excès verbaux, que Calvin avait publié en 1561, à Genève, la Rome protestante, un pamphlet contre Gabriel de Saconay, précenteur (chantre) de l'église de Lyon, dans lequel il évoquait les liens très particuliers que celui-ci entretenait avec Loyse L'Abbé et sa cousine, surnommée la Belle Cordelière, qui tenait à Lyon une maison galante dont la spécialité, très prisée en ces temps, étaient que les femmes se déguisaient en hommes. Calvin y voyait là une forme très originale de la transsubstantiation, très souvent citée dans les querelles religieuses ! Un prêté pour un rendu !

On voit que la vigueur des termes utilisés et les mœurs des débats d'il y a quatre cent cinquante ans n'étaient pas très éloignés en forme et en intensité de ceux que pratiquent certains politiciens et ecclésiastiques d'aujourd'hui.

Avec son frère Aymé, Gabriel acheta le château de la Carrodière, en 1558. Il compléta ce domaine en 1564 et y fit exécuter d'importants travaux. Depuis lors il est connu comme le château de Saconay à Pomeys (69550), à l'ouest de Lyon, où il a toujours belle allure et y maintient le nom de cette famille.

avis divers

Collecte

Les Sapeurs-pompiers et les Sauveteurs auxiliaires de la commune remercient les Saconnésiens pour leur générosité.

Lors de la Soupe de l'escalade, le 10 décembre 2010, la somme de CHF 1'280.- a été récoltée et sera intégralement reversée au Club en fauteuil roulant.

Mérite Saconnésien

Les propositions concernant l'attribution du Mérite Saconnésien doivent être adressées, d'ici au 11 mars 2011, au Conseil administratif (Mairie du Grand-Saconnex - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex).

Cette distinction est destinée à récompenser une personne habitant la commune qui s'est particulièrement distinguée au cours de l'année écoulée dans les domaines artistique, sportif, humanitaire ou autres. Le Mérite peut également être attribué à un club ou à une société du Grand-Saconnex.

Repas rencontre

Les prochains repas rencontre des aînés à la Résidence de Saconnay auront lieu :

mardi 22 février 2011
animation : M. Philippe Dubuis

mardi 29 mars 2011
animation : Groupe « Paraguay Tropical »

Renseignement et inscription :
Résidence de Saconnay - tél. 022 710 22 48.

Erratum

Dans le GSI du mois de janvier, nous vous avions parlé de la Sainte Barbe en omettant de mentionner le fait que M. Jean-François Gros, après 29 ans de service au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers, prend une retraite bien méritée.

Test national des alarmes

Le prochain test national des moyens d'alarmes à la population par la Protection civile aura lieu le mercredi 2 février 2011 dès 13 h 30.

Chéquier culture

La ville du Grand-Saconnex s'associe à nouveau à l'action « chéquier culture » lancée par le département des affaires culturelles de la Ville de Genève. Ce chéquier est offert aux personnes de 21 à 64 ans qui ne bénéficient pas d'autres mesures de réduction de tarif (jeunes, étudiants, AVS, AI, chômeurs-ses) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance maladie A, B ou 100 %.

Principe : un chéquier individuel, nominatif (nom apposé au moment de la remise du chéquier culture), comprenant 6 bons de réductions de CHF 10.- (2 chèques cumulables au maximum, pas de remboursement en nature) à utiliser dans les institutions partenaires (CHF 10.- ou CHF 20.- de réduction sur le plein tarif) est proposé au début de chaque année civile, jusqu'à épuisement du stock (10 chéquiers à disposition).

Conditions : les personnes répondant aux critères précités, domiciliées sur la commune du Grand-Saconnex, peuvent obtenir gratuitement auprès de la réception de la mairie un « chéquier culture » sur présentation de leur pièce d'identité et de leur lettre d'octroi de subside d'assurance maladie.

Vos photos

De nombreux Saconnésiens ont participé au concours photo « l'hiver au Grand-Saconnex » ; il a pourtant fallu choisir une photo parmi toutes celles que nous avons reçues afin de déterminer le gagnant (page 1).

Ci-dessous les photos des 7 lauréats qui ont également reçu un prix pour la qualité de leur prise de vue.

Jean-Christophe Mfato

Daniel Tissot

Madeleine Mistral

Marie-France Bugnon

Eric Lafargue

Daniel Teixeira

Anne Zurn

agenda février 2011

vendredi 4 février
Concert ensemble vocal Volubilis - entrée libre, verrée
Ferme Sarasin, salle des expositions à 20 h

mardi 8 février
Don du sang
Salle communale des Délices de 14 h 30 à 19 h
Organisé par la section des Samaritains du Grand-Saconnex

jeudi 10 février
Cours adultes - pain aux noisettes, tresse de 18 h 30 à 22 h 30
Inscription : www.fourapain.ch
Organisé par l'association des Amis du Four à Pain

lundi 14 février
Conseil municipal
Questions du public au Conseil municipal
Salle communale des Délices à 20 h

vendredi 4 mars
Soirée fondue chinoise de l'AIGS - après le repas, grand bal (CHF 30.-, boissons non comprises)
Salle communale des Délices à 20 h
Réservation jusqu'au 2 mars 2011, tél. 022 798 76 61 ou 022 788 33 46
Organisée par l'association des Intérêts du Grand-Saconnex